

CONFINÉ-DÉCONFINÉ AVEC NOÉ

Une série originale en six épisodes, coproduite par les studios *Divine Lectio 52*

S1/2 : « Justice ? »

Pourquoi **NOÉ** échappe-t-il au Déluge ? Le récit fournit une seule explication : car il est « *juste* » (cf. [Gn 6](#), 9). Mais quelle est cette justice qui sauve ? Le texte ne l'indique pas. Cependant, le lecteur attentif découvre que la justice de **NOÉ** n'est pas un fait unique. Elle est partagée avec deux autres personnages, **HÉNOCH** et **CALEB**. Suivons cette piste.

HÉNOCH, fils de **YÈRED**, est le père de **MATHUSALEM**, le plus vieux patriarche antédiluvien (969 ans)¹. **HÉNOCH** sera déclaré « juste »² car il « *allait et venait avec ÉLOHIM* » ([Gn 5](#), 22.24 ; comparer avec [Gn 3](#), 8). Pris par Dieu qui l'enlève à l'âge de 365 ans³, il accède à la vie céleste sans connaître la mort. Cette apothéose étonnante affole l'imagination des commentateurs. Héros de nombreuses légendes, comparé à **ÉLIE**, institué chef des archanges sous le nom de **METATRON** ou intermédiaire de la puissance céleste auprès de **MOÏSE**, **HÉNOCH** devient l'auteur pseudépigraphique de nombreux ouvrages apocalyptiques⁴. Voyageur céleste, humain transformé en ange, maître de sagesse, réservoir à rêverie, la tradition l'établit comme le scribe des secrets du monde d'en-haut⁵. Inspirateur des veilleurs, des saints et des visionnaires, il se révèle disponible pour un retour auprès des hommes en particulier sous la figure judiciaire du « *filis de l'humain* » (cf. [1 Hn 71](#)). Pleine d'obéissance et de crainte du Seigneur, puits de prophéties et de sagesse à partager, la justice d'**HÉNOCH** est participation à la grande vie, pure et divinisée.

CALEB, fils de **JEPHUNNÉ** (cf. [Nb 32](#), 12), de la tribu de **JUDA**, sera lui aussi déclaré « *juste* ». Seul, avec **JOSUÉ**, à sortir d'ÉGYPTÉ et à entrer en Terre Promise, il reçoit **HÉBRON** (cf. [Jq 1](#), 20) en héritage, quand les autres Hébreux meurent au désert. Car ils sont incapables de renoncer aux facilités de l'esclavage (ces viandes grasses, ces oignons énormes !), de faire l'éloge de la Terre de la Promesse, épreuve de liberté, comme, aux heures décisives, de placer leur confiance dans l'Alliance divine (cf. [Nb 13](#), 30). La justice de **CALEB** consiste en cet accueil inconditionnel du projet divin⁶ et une espérance invincible en son soutien indéfectible.

¹ Cf. [Gn 5](#), 27. Il mourra l'année du Déluge.

² Cf. [1 Hn 1](#), 2 : « *Hénoch proféra ses paraboles – c'était un homme juste auquel fut révélée une vision de Dieu et qui avait la vision du Saint et du ciel.* » et [1 Hn 71](#), 13-14 : « *Le principe des jours est venu avec Michel, Raphaël, Gabriel, Phanouël et les milliers et les myriades des anges innombrables. Il est venu vers moi, et m'a salué de la voix. Il m'a dit : "Tu es le fils d'homme, toi qui est né pour la justice, la justice a demeuré sur toi, la justice du principe des jours ne te quittera pas".* » Voir aussi [1 Hn 84](#) (justice comme « obéissance » et « crainte »).

³ Sa longévité est à la fois plus courte et plus parfaite (une année solaire).

⁴ Cf. [Livre d'Hénoch](#) (= « Hénoch éthiopien » ou [1 Hn](#)) ; [Livre des secrets d'Hénoch](#) (= « Hénoch slave » ou [2 Hn](#)) ; [Livre hébreu d'Hénoch](#) (= « Livre des Palais » ou [3 Hn](#)). [1 Hn](#) est traduit par André **CAQUOT** dans *La Bible - Écrits intertestamentaires*, (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), PARIS, Gallimard, 1987, p. 465-625. Voir Pierre **DE MARTIN DE VIVIÈS**, « La figure d'Hénoch », dans *Études théologiques et religieuses*, vol. tome 91/4, 2016, p. 639-646 ([ICI](#)).

⁵ Cf. [1 Hn 81](#), 1-2 : « *Il m'a dit encore : "Regarde, Hénoch, ces tablettes célestes, j'ai lu tout ce qui était écrit et j'ai tout appris. J'ai lu le livre de tous les actes des hommes, de tous les enfants de la chair (vivant) sur la terre, jusqu'à la génération finale* ». »

⁶ Cf. [Nb 14](#), 24 ; [32](#), 11.12 ; [Dt 1](#), 36 ; [Jos 14](#), 8.9.14. Intéressante relecture spirituelle [ICI](#).

NOÉ suit la voie d'**HÉNOCH**⁷ et annonce **CALEB**. Sa justice est un ajustement au plus près du projet divin. C'est aussi un consentement au réel, à la Création telle qu'elle fut voulue, au projet divin, à la condition humaine et à son mystère. Loin d'éloigner de la vie concrète, la justice protège des illusions agitées, de l'aliénation et des fausses bonnes consciences. Elle oblige à vivre avec soi, faible et mortel, et avec d'autres, anges, humains et animaux, faibles et mortels, tous également menacés par un néant insensé. Si ce malheur semble parfois insupportable, il ouvre à une confiance, voire à un Salut et, peut-être, à un repos inattendu. Cette humble justice annule la malédiction du sol. Elle porte la force de traverser la mort et d'affronter les eaux du mal. Au milieu des épreuves, elle annonce des fécondités à venir, en avant, belles et inattendues. Écoutant les préconisations divines, elle trouve ainsi les moyens de sauver du chaos annoncé un monde violent et pervers, en voie d'engloutissement.

Comment ? En construisant une arche, pleine de toute vie et à la mesure d'un secret caché...

⁷ « Noah » inverse les syllabes de « Henôkh » ; [Gn 6](#), 9b reprend [Gn 5](#), 22.24. Voir **WÉNIN**, *op. cit.*, p. 175.